

National Ocean Governance case studies

Template

During the Consultative Meeting on the Development of an African Strategy for Ocean Governance organized by the United Nations Environment Programme from 29 to 30 November 2018, countries introduced different national ocean governance models in their respective countries. Some of these models have already been proved successful, and may be replicated in other countries of the region and the rest of the world.

It was agreed at the meeting that case studies of these national ocean governance models will be collected by the secretariat.

The United Nations Environment Programme is kindly requesting you or any other person or institution that you think is relevant and useful to provide this needed information that will assist in shaping the African Strategy on ocean Governance. We will be pleased if we received a positive response from you by 31 May.

NB: for purposes of this exercise, ocean governance includes institutional arrangements, decision making mechanisms, legal and policy instruments, engagement and participation of stakeholders in decisions, including financial arrangements.

A template for further information on case studies is thus provided below:

Title: [Chef de la RAMC¹](#)

Author: [Alexandre BARTOLOMEU²](#)

Chapter 1: Institutional setup for ocean governance

1. Institutional structure for ocean governance

Information should be presented on the institution for ocean governance in this chapter: what is the specific role played by the institution in the overall ocean governance?

[Le décret présidentiel n° 1/2015, du 16 janvier 2015, a autorisé la création du Ministère de la mer, des eaux intérieures et de la pêche \(MIMAIP\). Il s'agit d'un organe central de l'État qui, conformément aux principes, objectifs, priorités et tâches préalablement définis, dirige,](#)

¹ **RAMC**, The Unit for Coastal and Marine Management the in the Department for Environmental Management (DGA) at the National Directorate Of Environment (DINAB), at the Ministry Of Land, Environment And Rural Development (MITADER).

² **Not author**, but the technician that compiled the national report, based on the consultation of the relevant sector on marine and coastal management and police formulation

coordonne, planifie et garantit la mise en œuvre des politiques, stratégies et plans d'activité dans les domaines d'action liés à la mer.

Le rôle du Ministère de la mer, des eaux intérieures et de la pêche consiste à :

- a) Exercer l'autorité de l'État sur les affaires maritimes, des eaux intérieures et de la pêche ;
- b) Autoriser et contrôler l'aménagement, les concessions, la recherche et les autres activités qui nécessitent l'utilisation de la mer, des eaux intérieures et de leurs écosystèmes , en articulation avec d'autres organismes ; et
- c) Promouvoir l'utilisation et l'exploitation des ressources maritimes, des eaux intérieures et de leurs écosystèmes.

The working mechanism for all government bodies relevant to ocean governance within the government for example, agencies overseeing ocean-related sectors such as environment, agriculture, transportation, tourism, and mining.

Diagrams of the institutional organizations and their relationship are encouraged to be added in this chapter if available.

2. Legal and policy framework for national Ocean Governance

Please provide information on existing legal and policy instruments supporting ocean governance. Case study creators may list the policy/legal instruments. If available a weblink should be provided.

Encadrement national :

- Loi sur la protection de l'environnement (loi-cadre) ;
- **Résolution n° 39/2017, du 14 septembre 2017** – qui approuve la politique et stratégie de la mer (POLMAR) ;
- **Décret n° 47/2017, du 18 avril 2017** – qui approuve le règlement déterminant le régime juridique de l'utilisation de l'espace maritime national (RJUEM) ;
- **Loi n° 4/96, du 4 janvier 1996** – loi sur la protection de la mer (dans l'attente de l'approbation de la loi modifiée) ; et
- **Loi n° 5/96, du 4 janvier 1996** – qui crée les tribunaux maritimes (en cours de révision) ;
- Stratégie pour la gestion intégrée de la zone côtière du Mozambique – **EGIZC (approuvée par la 3 SOCM du 9 février 2016)** ;

Cette législation peut être consultée sur le site Internet du Ministère, à l'adresse <http://www.mozpesca.gov.mz>

- Plan national d'urgence de la lutte (PNC) contre la pollution marine par les hydrocarbures (**approuvé par la 5^{ème} SOCM du 25 février 2014**) ;
- **Décret n° 45/2006, du 30 novembre 2006** – qui approuve le règlement en matière de prévention de la pollution et de protection du milieu marin et côtier;
- **Loi n° 16/2014, du 20 juin 2014** – loi sur la préservation de la biodiversité ;
- **Décret n° 67/2010, du 31 décembre 2010** – qui approuve le règlement en matière de normes de qualité environnementale et d'émission d'effluents ;
- **Décret n° 54/2015, du 31 décembre 2015** – qui approuve le règlement en matière d'évaluation des incidences sur l'environnement ;
- **Résolution n° 9/2008, du 19 septembre 2008** – qui ratifie la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage ou Convention de Bonn, du 24 juin 1979 ;
- **Décret n° 25/2008, du 1^{er} juillet 2008** – qui approuve le règlement en matière de contrôle des espèces exotiques envahissantes ;
- **Résolution n° 3/2014, du 3 juin 2014** – qui approuve le Protocole sur la protection du milieu marin et côtier dans la région occidentale de l'Océan indien par des sources et activités terrestres (Protocole LBSA) ;

- **Résolution n° 9/2008, du 19 septembre 2008** – qui ratifie la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (Convention de Bonn ou CMS) ;
 - (a) *Mémorandum d'accord sur la conservation et la gestion des tortues marines et de leurs habitats de l'Océan indien et de l'Asie du sud-est (signé le 5 décembre 2018) ;*
et
 - (b) *Mémorandum d'accord sur la conservation et la gestion des Dugongs et de leurs habitats de l'Océan indien et de l'Asie du sud-est (signé le 18 avril 2011) ;*
- Stratégie et plan national pour la gestion des mangroves (*projet de document technique*) ;
- Stratégie nationale pour la planification de l'espace maritime (*phase de recrutement du consultant*) ;
- Politique d'utilisation de dispersants en cas de pollution marine par hydrocarbures (*projet de document technique*) ;
- Atlas/Cartes de sensibilité environnementale de la côte (*projet de document technique*) ; et
- Stratégie nationale de développement de l'économie bleue (*rouage en phase de définition*) ;

Encadrement régional et international :

- Conventions de l'Organisation maritime internationale (IMO Conventions) - près de 22 conventions ont déjà été ratifiées par le pays et d'autres sont en cours d'adhésion et/ou de ratification) ; et
- Climate Change Strategy for the Marine and Coastal Environment for the Western Indian Ocean Region.

Chapter 2: Coordination with industries, the science community, and engagement of other stakeholders

Please provide information on how your institution works with industry, academia, and engages other stakeholders such as civil society. Whether there is a mechanism for coordination, such as a steering group, or annual coordination meetings can be elaborated in this chapter.

- En 2017, le MIMAIP a organisé pour la première fois une réunion, qui se tient depuis lors annuellement, avec les organisations de la société civile opérant dans les eaux

maritimes et côtières du Mozambique. Cette réunion, qui sert de plateforme, permet de renforcer le dialogue et la communication continue et d'aligner les processus de planification et d'action des organisations de la société civile sur les actions du gouvernement, dans le cadre de l'utilisation durable des ressources maritimes et côtières;

- Le MIMAIP a créé une structure interministérielle « UNIMAR », qui coordonne la mise en œuvre de la POLMAR et intègre différents secteurs et agents utilisateurs de la mer (secteur public, secteur privé, académies, organisations de la société civile et ONG) afin de discuter sur la mise en œuvre de la politique et stratégie de la mer ; et
- Sont appelés à participer à l'élaboration de la législation sur le secteur de la mer, ainsi que des programmes et des projets, différents intervenants issus des institutions publiques, du secteur privé, des académies et institutions de recherche et des organisations de la société civile.

1. Coordination with industries

Coordination with industries such as shipping, fisheries, mining, tourism, and ports should be described. If there is mechanism available to facilitate coordination, please provide information. Information on how to tackle the challenges in coordination with relevant sectors and industries can also be described.

- La POLMAR, pilier de la coordination interinstitutionnelle, établit le « Groupe des océans» en tant que plateforme d'un observatoire de l'économie de la mer, qui définit l'ensemble des activités devant être contrôlées, la méthodologie, la fréquence de ce contrôle et les critères de collecte des données, et met à disposition des informations ;
- Selon le type d'exploitation et d'utilisation de la mer, il existe des instruments légaux qui guident ces activités et prévoient des mécanismes de coordination ;
- Pour les industries de la navigation, la coordination revient à l'Institut national de la marine ;
- Les activités liées à l'extraction minière dépendent du Ministère des ressources minérales et des ressources naturelles. Toutefois, pour optimiser leur exercice, ces activités sont encadrées par le REJUEM (régime juridique des espaces maritimes) ; et
- Il en est de même pour le tourisme et les ports, qui dépendent eux aussi des respectifs Ministères ; au niveau du MIMAIP, les activités doivent respecter le REJUEM et les autres outils déjà institués par le gouvernement du Mozambique.

2. Coordination with academia

Coordination with academia, research institutes, how to conduct monitoring, collect data and push for science-informed policy can be described.

La coordination avec les académies et les instituts de recherche se fait de deux manières : (1) au niveau du MIMAIP, sous la tutelle duquel sont placées diverses institutions (IIP, CEPAM, INAMAR...), coordonnées au niveau institutionnel et (2) dans le cas des universités et des autres institutions de recherche, via la plateforme UNIMAR (en tant que représentant de l'institution académique ou de recherche) et, selon le cas, à travers des contrats de prestation de services.

3. Engagement with other stakeholders

Information on how to engage NGOs, private sector in ocean governance, how to leverage funding from the private sector and mobilise bilateral and multilateral donors to support ocean-related activities. Engagement of women can specifically be described and prioritised.

L'engagement des ONG, secteur privé dans la gouvernance des océans, se matérialise très souvent dans les plateformes créées dans le cadre du processus d'évaluation des incidences sur l'environnement, au cours des consultations publiques ainsi que dans le cadre de la responsabilité sociale du secteur privé ;

Il existe plusieurs exemples de mobilisation de fonds pour soutenir les activités liées à l'océan, notamment la conférence « Crescendo Azul », diverses actions de réhabilitation des mangroves sur la bande côtière du pays, la réinstallation de populations, le soutien à des réunions de sensibilisation environnementales ; et

Au Mozambique, nous disposons déjà d'une institution dédiée au genre. Dans toutes les activités planifiées et réalisées, très souvent communautaires, la priorité est donnée aux femmes et aux enfants. Les responsables sont encouragés à indiquer dans leurs rapports les pourcentages d'hommes et de femmes qui y participent.

4. Existing stakeholder coordination framework

Any mechanisms of engagement of stakeholders can be described here. These may include, but not limited to, stakeholder consultation, stakeholder forum, stakeholder partnership.

Il existe dans le pays et tout au long de la zone côtière plusieurs plateformes de travail, notamment :

- National Sustainable Development Council (CONDES) – MITADER’s Ministry Officer;
- Biodiversity Technical Working and advisor Group - established at the National Directorate Of Environment, Ministry Of Land, Environment And Rural Development;
- National Maritime Observatory, to be established in pursuant to the PROMAR - DIPOL/MIMAIP;
- Ad Hoc Technical Working Groups - established within different sectors;
- Comités communautaires de pêche (CCP) ;
- Comités communautaires de gestion des ressources naturelles (tourisme, forêts, ressources minérales, terres humides, etc.) ;
- Comités communautaires de cogestion (qui englobent la pêche, le tourisme et les ressources naturelles) ;
- Guichet unique (BAÚ et e-BAÚ) ; et
- Entre autres comités présents dans le pays.

Chapter 3: Outreach and awareness-raising

Forms of outreach and awareness-raising activities carried out, and response from the public. Lessons learnt from the activities should be added.

- En général, le secteur de la mer a déjà mis en œuvre diverses actions de sensibilisation du grand public aux bonnes pratiques et à l’utilisation durable des ressources maritimes et côtières, telles que la Journée internationale des océans, la Journée internationale de la marine et la Journée internationale de la pêche.
- Dans le cadre de ses engagements, le Mozambique a organisé la conférence « Crescendo Azul », qui se réalise tous les deux ans. La première édition s’est tenue les 23 et 14 mai 2019.
- Participation des médias à des programmes radiophoniques (**Café da Manhã**) ;
- Participation des médias à des programmes radiophoniques (**Tudo às Dez**) ;
- Participation des médias à des programmes de télévision (**Quinta à Noite**) ;
- Participation du Musée de la pêche à des activités ludiques et à la sensibilisation des élèves des écoles primaires ; et

- Transmission au grand public du message concernant l'importance de la mer et des ressources côtières via la plantation de mangroves et la réalisation d'ateliers ;
- Entre autres initiatives.

Chapter 4 Effectiveness of the existing institutional structure, experiences and lessons

Effectiveness of the institution and mechanism, experiences and lessons that can be shared and learnt by other countries should be introduced in this chapter.

- **CONDES** – Conseil qui approuve la législation et les politiques environnementales contraignantes et applicables au secteur public, au secteur privé, aux ONG et à la société civile ;
- **Groupe technique de biodiversité** – Plateforme qui fournit une assistance technique au CONDES dans le domaine de la biodiversité. Plusieurs des procédures de déclaration de zones protégées et des rapports de conventions environnementales ont été traités sur cette plateforme avant leur approbation et/ou adoption par le gouvernement ;
- **Comités des ressources naturelles** – Plateforme utilisée par les partenaires pour renforcer les compétences des comités locaux, en vue de la protection des ressources naturelles dans les zones d'exploitation forestière et les zones de protection de la biodiversité terrestres et maritimes ;
- **CCP et comités de cogestion** – Plateforme utilisée par les partenaires pour renforcer les compétences des pêcheurs, afin que ceux-ci respectent les bonnes pratiques de pêche, y compris les engins de pêche, la période d'interdiction et d'autres aspects environnementaux réglementés ;
- **UNIMAR et le Groupe des océans** – Plateforme adoptée par le MIMAIP, qui a œuvré à l'élaboration de la POLMAR, du REJUEM, de la conférence « Crescendo Azul » et a contribué à la réussite de divers projets ;
- **Commission technique d'évaluation (CTA) des incidences sur l'environnement** – Plateforme intersectorielle adoptée par le MITADER et dédiée à la révision des études d'évaluation des incidences sur l'environnement des projets de développement au Mozambique ;
- **Comité d'urgence** – Plateforme intersectorielle adoptée par le Ministère des transports et de la communication dans le cadre du Plan national d'urgence ; le comité a réalisé les exercices de simulation de lutte contre la pollution marine liée au pétrole et à ses dérivés (niveaux 1 et 2) ;

- **Guichet unique (BAÚ)** – Plateforme d'accélération des procédures destinée aux investisseurs, et notamment à ceux du secteur privé. Il facilite le lancement de projets en fournissant des informations sur les questions environnementales [également disponible en version électronique : **e-BAÚ**].